

## **Intitulé du GT : « Valeurs guides de qualité d'air intérieur II (VGAI II) »**

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Afsset.

Par cet appel, l'Afsset souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

### **✂ Rôle et missions :**

Pour faire face à l'enjeu sanitaire que représente la qualité de l'air intérieur et apporter aux pouvoirs publics des éléments utiles à la gestion de ce risque, l'Afsset a proposé une méthode d'élaboration de VGAI fondée sur des critères sanitaires ainsi que des VGAI pour un certain nombre de polluants préalablement sélectionnés (formaldéhyde, monoxyde de carbone, benzène, naphthalène, tétrachloroéthylène, trichloréthylène et particules). Les VGAI telles que proposées par l'Agence visent à garantir l'absence d'effet pour la population générale, incluant des populations vulnérables comme les enfants. Cette expertise collective a été instruite par un groupe de travail pendant la période 2005-2009 et sous l'égide du Comité d'Experts Spécialisés (CES) « Évaluation des risques liés aux milieux aériens » depuis le 16 décembre 2005.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est engagée en 2006 dans l'élaboration de valeurs guides de la qualité de l'air intérieur. Une convention de partenariat a été signée en 2008 avec l'OMS sur les valeurs guides de qualité d'air intérieur qui permet de faire valoir au sein d'un groupe dédié de l'OMS les travaux de l'Afsset par une participation active d'experts du GT ou de l'agence.

Le nouveau groupe de travail « VGAI II » poursuivra l'expertise initiée et aura pour missions :

- De contribuer à définir les substances d'intérêt prioritaire pour la proposition de VGAI ;
- De proposer des VGAI pour les substances d'intérêt ;
- De faire évoluer le document méthodologique au vu notamment du retour d'expérience sur les substances traitées ;
- De mettre à jour les fiches existantes pour lesquelles des données nouvelles nécessitent une révision des valeurs proposées ;
- De contribuer à la veille scientifique sur la qualité de l'air intérieur ;
- De répondre ponctuellement à des sollicitations de l'Afsset sur des questions en lien avec la thématique du GT.

Les travaux du groupe de travail sont prévus pour une période de 3 ans. Le GT « VGAI II » se réunira en séances plénières avec une fréquence moyenne d'une réunion tous les deux mois. De plus, les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de certaines parties des rapports, un positionnement et une relecture critique des documents.

### **✂ Composition :**

Le groupe de travail sera composé d'une dizaine d'experts. Par cet appel à candidatures, l'Afsset recherche des experts dont les compétences relèvent des domaines suivants :

- santé et environnement (santé publique, sécurité sanitaire),
- caractérisation des dangers, évaluation des expositions et métrologie, caractérisation des risques, impacts sanitaires.

Les compétences spécifiques recherchées sont mentionnées dans la fiche « compétences recherchées pour la constitution du groupe de travail ».